

le 20 juillet 2023

Note à

Monsieur le Directeur
Direction du Développement
Service Urbanisme - Qualité
Architecturale
16, Avenue François Mitterrand
72039 LE MANS Cedex

Dossier suivi par: Guillaume COURANT

Objet: Avis sur un dossier de Permis d'Aménager

N° Dossier : **PA 72181 23 Z0002**

Demandeur : LE MANS METROPOLE Monsieur LE FOLL Stéphane

Adresse des travaux : avenue Bollée

Espaces publics 72000 LE MANS

Objet des travaux : Aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

Référence cadastrale : BW0016 BW0157 BX0072 BX0073 BX0077 BX0078 BX0079 BX0080
BX0081 BX0082 BX0160 BX0179 BX0216 BY0051 BY0053 BY0054 BY0055 BY0139 DK0087
DK0091 DK0094 DK0103 DK0162 DK0163 DL0001 DL0002 DL0003 DL0008 DL0009 DL0013
DL0016 DL0017 DL0022 DL0023 DL0024 DL0025 DL0026 DL0027 DL0028 DL0178 DL0194
DL0222 BW0164 BW0165 BW0170

Nature de l'avis : Favorable avec réserves

Les préconisations concernant le dossier ci-dessus référencé sont les suivantes :

VOIRIE - CIRCULATION - ECLAIRAGE PUBLIC :

La configuration de la voie centrale réservée au bus rend l'exploitation des voies de circulation générales plus complexe.

Les surélévations de chaussée seront conformes à la réglementation et aux recommandations techniques en vigueur.

Direction du Développement Urbain
URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE
Droits des Sols
25 JUL. 2023
N°

le Directeur,

Jérôme BESLAND